

L'ombrelle et le parapluie

Autor(en): **Villefranche, J.-M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fermant dans le terre à terre, le patois ne saurait suffire aux multiples besoins de la culture raffinée de ce siècle.

Oh, je sais bien qu'il ne serait pas malaisé de trouver, en pays romand, une quinzaine d'expressions patoises pour reprocher, par exemple, à quelqu'un de manquer d'intelligence et facilement le double exprimant l'action de se battre, tandis qu'on aurait de la peine à en découvrir deux ou trois pour traduire les nobles sentiments du cœur.

Et pourtant il est un domaine, tout à fait de l'esprit celui-là et, de plus, franchement gaulois, où j'ai noté, sans sortir de notre Gros-de-Vaud, au moins cinq termes différents signifiant, sans nuances saisissables, absolument la même chose. Ils sont de la race chère à tout Vaudois : bon-enfant et insouciant, bouffonne et goguenarde.

Savez-vous pourquoi, chez nous, le soir, au *coterd* ou à la veillée, l'on rit si haut et si copieusement que c'en est une bénédiction ? Voulez-vous que je vous le dise ? Eh bien, c'est que le vieux Jérôme, le marchand de vaches, a ouvert son sac à *dzanlye* et qu'il débite de concert avec Jules à Frédéric, Isaac à la grosse Jenny et Georges du moulin et tous les autres (chacun son tour n'est rien de trop), des *gandoises*, des *bambioules*, des *gouguenisses*, des *fanfioules* et des *fariboules*, en veux-tu ? en voilà ! à toutes les sauces et pour tous les goûts.

Croyez-moi, quand notre patois sera bien mort et enterré (ce qu'il m'est permis de souhaiter de ne point voir), méfiez-vous du *piou de bas* ! Car, sous l'oreiller du moribond, est caché un *piou* de bas. Les trésors qu'il recèle, j'ose vous l'affirmer, sont de nature à étonner bien des gens, même parmi ceux qui demeurent entre les Diablerets et le Chasseron, entre Nyon et Avenches.

OCTAVE CHAMBAZ.

L'ombrelle et le parapluie.

L'ombrelle, quand le temps est beau,
Sort pimpante de son fourreau,
Prête à vous tenir compagnie ;
Mais que le ciel devienne noir :

Bonsoir !

Plus d'ombrelle... Parait alors le parapluie ;
Il vient subir pour nous l'eau, la grêle, le vent ;
C'est l'ami véritable. Hélas ! mais trop souvent,
Dans nos amitiés les plus belles,
Que trouve-t-on ? Des amitiés d'ombrelles.

J.-M. VILLEFRANCHE.

Il est passé !

Il est passé, le nouvel-an !

Eh bien, vrai, il est encore, à côté des enfants, des personnes qui y croient et dont il fait le bonheur. N'allant pas sottement chercher la petite bête, leur bonheur est sans mélange. Du moins, il le paraît.

C'est surtout dans le sexe charmant que se trouvent ces personnes-là. Il est, sans doute, des hommes qui partagent ces jouissances, mais ils savent moins bien que les dames le faire voir.

— Regardez donc combien j'ai été fêtée, vous disent, rayonnantes, les privilégiées. Et ce disant, elles vous montrent, disposés sur une table, comme pour une exposition, tous les présents qu'elles ont reçus. « Et la robe que j'ai mise m'a été donnée aussi, et cette bague, et cette broche, et cette belle chaîne d'or, un cadeau de mon mari... »

— Ah, oui, il me coûte assez cher, le nouvel-an ! marmotte celui-ci pour dire quelque chose, tout simplement. Au fond, il est très heureux du bonheur des siens et quand bien même sa remarque est fondée, il ne regrette rien.

D'ailleurs, il y a eu réciprocité. Si monsieur

était un peu plus expansif, il avouerait : « Ce bonnet brodé, qui dissimule si gracieusement ma calvitie, ce coin de feu, si chaudement doublé, ces pantoufles, cette belle pipe d'écume, cadeaux tout cela. »

Ainsi, en contemplant la table du salon et en se contemplant soi-même, en ce jour de l'an, on revoit, sous l'aspect agréable de la réalisation, tout le chapellet des désirs exprimés, plus ou moins discrètement, de part et d'autre durant l'année.

— Ah ! si j'en avais les moyens, avait dit un jour madame, je m'accorderais une chaîne de montre, pour remplacer celle que je porte depuis plus de dix ans et qui n'est plus de mode.

— J'ai vu dans la vitrine du marchand de tabac, avait dit monsieur, un jour, une pipe d'écume magnifique. Ah ! si je n'étais pas obligé de compter !...

Et voilà que, du coup, le nouvel-an résout ce difficile problème économique : Madame prélève pour le compte de Monsieur, sur la caisse du ménage, la somme que celui-ci se faisait un scrupule raisonnable de dépenser pour satisfaire son caprice. Monsieur, de son côté, en fait autant pour le compte de Madame. C'est tout simple. Les désirs sont exaucés et les consciences tranquilles.

Dites à présent que le nouvel-an n'a pas du bon.

Chez nous, cela se passe sans façons, le matin du 1^{er} janvier : « — Tiens. — Tiens. — Tous mes vœux. — Tous les miens ». On s'embrasse et tout est dit. Le reste de la journée s'écoule en visites et en festins. Puis, la nuit venue, la tête lourde et l'estomac ballonné, on se met au lit, en soupirant : « Enfin ! c'est fini ; encore un de passé ! »

Les choses ne vont pas aussi simplement partout.

Ainsi, en Chine et au Japon, au lever du soleil tout le monde est debout ; hommes, femmes et enfants s'empressent de revêtir leurs costumes de fête, et les félicitations commencent dans l'intérieur des familles. L'épouse a déposé sur les nappes du salon les « étrennes » qu'elle offre à son mari.

Aussitôt qu'il se présente, elle se prosterne à trois reprises, puis, se relevant à demi, elle lui adresse son compliment, le corps penché en avant et appuyé sur les poignets et sur les paumes de ses mains, dont les doigts restent allongés dans la direction des genoux.

L'époux, de son côté, s'accroupit en face de sa compagne, les mains pendantes sur les genoux jusqu'à toucher le sol du bout de ses doigts, inclinant légèrement la tête, comme pour prêter d'autant mieux l'oreille ; il témoigne de temps en temps son approbation par quelques sons gutturaux entrecoupés d'un long soupir ou d'un sifflement étouffé. Madame ayant fini, à son tour il prend la parole et, de part et d'autre, on échange solennellement les cadeaux. Vient ensuite le tour des enfants, puis celui des grands-parents.

Tout le monde, cependant, ne prend pas au sérieux les bruyantes et interminables manifestations d'affection, qui, au nouvel-an, prennent la clef des champs. Un chroniqueur parisien disait à ce propos :

Nous voici en pleine période de compliments, de souhaits, d'embrassades et de poignées de main. Tout cela est-il toujours bien sincère ?

Ecoutez la chanson du camelot :

Au jour de l'an, amis, parents,
Se font un tas d' faux compliments.
C'est une avalanch' de cadeaux,
Un' vrai' fricassé' de museaux.

On voit même, ô douleur amère !
Des gendr's embrasser leur bell'-mère,
Et leur dir' d'une voix amoureuse :
« Je vous la souhaite' bonne et heureuse ! »

C'est pour échapper à ces manifestations que le poète Félix Arvers avait pris le parti de se cantonner chez lui, le 1^{er} janvier, après avoir écrit à la craie, sur sa porte, cette réponse à ceux qui venaient lui souhaiter la bonne année : « Et à vous pareillement ! »

Et les facteurs, eux, qui, dans l'opinion de bien des gens, sont des privilégiés, parce qu'ils touchent au nouvel-an une modeste gratification, juste compensation de leurs peines, ils ne sont pas non plus très convaincus.

Les étrennes du jour de l'an, disent-ils, ce n'est pas aussi lucratif qu'on le pense. D'abord e public a la manie de nous faire revenir plusieurs fois. Dans bien des maisons, la bonne répond trois ou quatre fois de suite : « Madame n'est pas là... Monsieur ne m'a pas laissé d'ordre... repassez ! » Il n'est pas rare que ce soit « Madame » elle-même qui ouvre la porte et affirme, dans son négligé du matin, que la patronne n'y est pas. A la quatrième visite nous étrennons enfin. Les pièces de cent sous, dans la classe moyenne, indiquent déjà des donateurs très généreux ; elles sont rares. Combien de locataires payant 1500 et 2000 francs de loyer se contentent de donner deux francs, un franc même ! Aussi le facteur n'aime-t-il pas beaucoup la collecte aux étages inférieurs. L'un d'eux nous disait : « On n'en a pas pour ses humiliations. » Par contre, tout en haut de l'escalier, on le reçoit comme un ami, on lui donne de suite la pièce qui lui est réservée en l'accompagnant d'une poignée de main. En proportion, les pauvres donnent infiniment plus au facteur que les riches, et cependant ils reçoivent bien moins de lettres.

Mais, pour ne pas rester sur une mauvaise impression, terminons en citant ces quelques lignes d'un écrivain, à propos de l'envoi des cartes de visite au jour de l'an, coutume à laquelle certaines personnes font une guerre acharnée :

« Ce n'est pas sans attendrissement, disait-il, que je les regarde, ces cartes où sont écrits des souhaits rapides ; plus d'une me rappelle une amitié à demi disparue et toujours fidèle, ou encore quelque infidèle amour devenu, en vieillissant — ça se bonifie comme le vin — une franche camaraderie ; c'est comme une revue de fin d'année, la revue des affections, où parfois on se heurte à des ombres, et, en dépouillant toutes ces enveloppes, décachetées, on éprouve des sensations très douces. »

Joli début.

Le canton de Vaud venait de s'émanciper et le corps législatif de publier ses premiers décrets. Affichés partout, ces « décrets » étaient une nouveauté pour plusieurs.

Un brave campagnard s'arrête devant le pilier public où stationnait un groupe de citoyens. De loin, il lit le titre de l'affiche. Alors il se retire en hochant la tête et en murmurant :

« Eh bein se lo Grand Conset fâ dza décret ne sein fotu. »

L'expression « faire décret », en usage dans nos campagnes, signifie « faire faillite ».

